



Convention
de végétalisation
Une solution
gagnant/gagnant

Une nouvelle
responsable à
La Parchemine

L'AIRE DE JEUX,
LIEU PROPICÉ
AU LIEN SOCIAL



Vivre à Pleumeleuc

Le Magazine
d'informations
de la ville
de Pleumeleuc

Mai 2018
N° 112



GRANDS PROJETS

ÉTUDE DE LA COMMUNE NOUVELLE : CE QU'IL FAUT DÉJÀ SAVOIR



Ce qui nous rassemble est plus vital que nos différences ».

Joseph Thébault, maire de Bédée
 et Patricia Cousin, maire de Pleumeleuc.

La perspective de la création de la commune nouvelle entre Bédée et Pleumeleuc repose sur le constat des liens évidents de proximité entre Bédéens et Pleumeleucois. Le contexte complexe dans lequel évoluent aujourd'hui les communes est aussi à prendre en considération dans cette démarche. Elle oblige une réflexion sur l'avenir de nos communes, leur cadre de vie, leurs services et leur capacité budgétaire.



Consciente qu'une telle perspective interroge chacun d'entre vous, la commune lui consacre le dossier central de ce magazine : ce qu'il faut savoir pour comprendre l'intérêt d'une telle union, la démarche, ses différentes étapes et comment y participer.

Vivre ensemble, c'est d'abord l'envie et la confiance. Joseph Thébault, maire de Bédée et moi-même, nous les avons dans le respect de nos deux communes, de leurs différences et de leur identité. Avec nos équipes respectives, nous voulons « donner une vie municipale unique » à ce vivre ensemble. Il s'agit de construire une nouvelle collectivité de 7 500 habitants, un projet commun et un avenir gagnant-gagnant bénéfique pour ses habitants et toutes les forces vives qui la composent.

Patricia Cousin, Maire

RÉUNION PUBLIQUE :
 ÉTUDE DE LA COMMUNE NOUVELLE

Vendredi 18 mai 20h30
 Salle des Associations

En présence de
 Mme Françoise Gatel, sénatrice

SAVOIR

P.3 L'astreinte d'élus
 « Être sur le pont »
 à tout moment

Actualités
 Vous n'étiez pas
 au courant ?

Civisme
 Piqûres de rappel

P.4 Espace public
 Impliquer les riverains
 dans la gestion
 des espaces verts

Micro-crèche
 Démarrage des
 travaux au printemps

P.5 Convention de
 végétalisation
 Une solution
 gagnant/gagnant

P.6 Cadre de vie
 L'aire de jeux, lieu
 propice au lien social

P.7 Complexe sportif
 L'étude se poursuit
Cadre de vie
 Les poissons de
 l'étang rue de Clayes

LA MAIRIE
À VOTRE SERVICE
 14 rue de Rennes
 35137 Pleumeleuc
 Tél : 02.99.06.15.60
 Fax : 02.99.06.11.60
 www.pleumeleuc.bzh
 mairie@pleumeleuc.bzh



Responsable de publication :
 Patricia Cousin, maire
 Réalisation : Acis&Galaté -
 Impression : Imprimerie
 Hauts de Vilaine
 Distribué par C-Près - Pleumeleuc



déménagent !

COMPRENDRE

P.8 GRANDS PROJETS
 ÉTUDE DE LA
 COMMUNE NOUVELLE :
 CE QU'IL FAUT DÉJÀ
 SAVOIR

DÉCOUVRIR

P.12 Culture
 Une nouvelle responsable
 à La Parchemine

P.13 Premier conseil du CMJ
 Enthousiasme
 et florilège d'idées !

Jumelage
 Nos amis Gallois
 de Llanfairfechan en
 visite chez nous !

P.14 On air
 Fréquence 8,
 une radio à l'écoute
 des associations !

P.15 État civil/Agenda



Civisme

Le printemps est de retour... et les tondeuses aussi !

➤ Le weekend et jours fériés : la tonte des pelouses fait souvent partie des incontournables du week-end... D'accord, jardiner ou bricoler peut être un plaisir, mais à chacun de faire preuve de civisme en adaptant son comportement aux « heures de détente » du voisinage. Au-delà de l'arrêté préfectoral, la commune compte donc sur le civisme de chacun et s'appuie sur le dispositif Ecogarde et la gendarmerie pour la prévention et la sensibilisation. ●

L'astreinte d'élus

« Être sur le pont » à tout moment

➤ La population s'agrandissant, les divers incidents qui émaillent la vie quotidienne de la commune se multiplient. C'est pourquoi est mise en place, cette année, l'astreinte d'élus pour les adjoints de Pleumeleuc. Aucun texte ne l'impose mais dans les faits, le dispositif s'avère désormais indispensable : « être sur le pont » pour agir et rassurer. Petits aléas ou grands tracas, les élus interviennent au titre du service public et de leurs pouvoirs de police. « *Panne de chauffage ou électrique, chevaux échappés, chat écrasé, feu de poubelle, sous-sol inondé, chute d'un poteau ou d'un arbre, mais aussi conflit de voisinage, relogement d'urgence...* Nous devons être multi-fonctions, rapides et efficaces » déclare Albert Delamarre, premier adjoint. D'où la nécessité d'une organisation qui doit au mieux prévoir l'imprévisible : planning hebdomadaire d'astreintes, mallette comprenant procédures, liste

des contacts téléphoniques, plans divers et fiches techniques par bâtiments. L'élus sera joignable sur le téléphone portable d'astreinte mis à sa disposition. Ce numéro de téléphone est communiqué aux autorités, aux associations et aux particuliers locataires d'une salle municipale. ●

A n'utiliser qu'en cas d'urgence les jours et heures de fermeture de la mairie :

Tel. : 06 61 39 75 74.



Événements, déviations, travaux Vous n'étiez pas au courant ?

➤ Pour ne plus rien rater de l'actualité locale, soyez informé en direct grâce à l'application Citykomi / Montfort Communauté. Elle permet d'informer tous les habitants de Montfort Communauté des actualités de toutes ses communes : travaux, manifestations communales, alertes météo... Comment s'abonner ? Il suffit de télécharger l'application Citykomi sur son smartphone, d'ouvrir l'application, de toucher le symbole « appareil photo » et de scanner le QR code de Montfort Communauté. Dès qu'un message est publié, une notification est adressée pour le consulter dans Citykomi. Le QR code est disponible à l'accueil de la mairie de Pleumeleuc. ●



➔ SERVICE COMMUNICATION
 DE MONTFORT COMMUNAUTÉ
 STÉPHANIE BÉCHU
 COMMUNICATION@MONTFORTCOMMUNAUTE.BZH
 TEL. : 02 99 09 88 10

Civisme Piqûres de rappel



➤ TRI DES DÉCHETS

Grâce au tri, vous les valorisez, en diminuez le coût en participant à la fabrication de matières nouvelles et contribuez ainsi à la préservation des ressources naturelles de la planète. Merci d'utiliser à bon escient les bacs à ordures ménagères et de tri sélectif mis à votre disposition : poubelles jaunes et vertes à votre domicile et containers à verre, rue du Bas Houët.

➤ DÉPÔT D'OBJETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les objets déposés sur la voie publique peuvent gêner la circulation et provoquer des accidents. Ils doivent être impérativement déposés en déchèterie. Il est également interdit de déverser des matières de vidange en quelque lieu que ce soit. Retrouvez toutes les informations sur le tri des déchets, leurs jours de collecte sur votre commune, les horaires d'ouverture et le règlement intérieur des déchèteries sur le site www.smictom-centreouest35.fr

➤ RAPPEL AUX JARDINIERS ET BRICOLEURS ARTICLE 10 DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 10 JUILLET 2000

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outil de percussion ... sont interdits tous les jours de 20 heures à 8 heures [...] » ●



Micro-crèche Démarrage des travaux au printemps

➤ La construction de l'établissement d'accueil des jeunes enfants, retardée en raison des résultats du marché des offres, débutera au printemps. Implantée allée des chênes face à la médiathèque, cette micro-crèche permettra de proposer 10 places d'accueil pour des enfants âgés de 0 à 4 ans. Portée par Montfort communauté pour un coût estimé 864 000 € TTC, elle devrait ouvrir ses portes au cours du second trimestre 2019.

Proposez un nom pour la future micro-crèche !

Une seule obligation : ce futur nom, comme celui des autres établissements communautaires (1,2,3 Célia, Les Perles de Célia, arc en Célia), doit intégrer le mot « Célia ».

Propositions à communiquer par mail à petiteenfance@montfortcommunaute.bzh ●



Travaux de voirie 2018 Zone artisanale du Bail

➤ Des travaux de renouvellement de la couche de surface vont avoir lieu dans la zone artisanale du Bail. Réalisés par la société Pérotin TP et sous maîtrise d'ouvrage Montfort Communauté du 18 juin au 27 juillet 2018, ils seront, en partie, effectués de nuit pour ne pas perturber la circulation et les activités. ●



Espace public Impliquer les riverains dans la gestion des espaces verts

➤ L'essor de la gestion différenciée des espaces verts couplé à l'interdiction des pesticides a bien changé la stratégie de désherbage des villes. Sensibiliser le grand public à l'environnement est un des objectifs de la commune. Malgré un printemps tardif, l'heure du jardinage a sonné avec la réunion publique du 24 mars sur cette gestion des espaces verts.

Après un rappel des enjeux et des différentes méthodes alternatives, il a été présenté la démarche de la végétalisation. Outre l'arrêté municipal*, il s'agit de la convention de végétalisation du domaine public avec la commune. Elle autorise le riverain à aménager à son goût et entretenir l'espace vert public aux abords de chez lui. Des habitants du Petit Jardin, du Clos Barbé III et à l'Ecandais sont déjà prêts à la signer.

La gestion différenciée sera d'autant plus cohérente et efficace si chacun d'entre nous apporte sa pierre à l'édifice pour garantir des espaces verts de qualité. ●



➔ M. LEMONNIER
RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE
TEL. : 02 99 06 15 60 OU
WWW.PLEUMELEUC.BZH RUBRIQUE
« FAIRE APPEL AUX SERVICES
TECHNIQUES DE PLEUMELEUC ».

*L'arrêté municipal du 16/10/2017 impose l'entretien obligatoire de la bande publique minimale de 50 cm en limite de propriété



Convention de végétalisation

Une solution gagnant/gagnant

PAROLE À UNE HABITANTE
CONVAINCUE PAR LA CONVENTION DE
VÉGÉTALISATION, MME NICOL.

➤ Pourquoi avez-vous contacté le Service Technique (ST) à propos de l'espace vert au droit de votre propriété ?

J'ai constaté un manque d'entretien du massif se trouvant devant chez nous (adventices en tous genres, paillage inefficace, végétaux mourants, ...). J'ai donc cliqué sur le bouton « demande d'intervention » sur le site internet de Pleumeleuc pour demander une intervention du service Espaces Verts.

Comment avez-vous vécu la proposition du ST de vous confier l'entretien de cet espace ?

C'est une solution gagnant-gagnant qui me plaît beaucoup ! Elle permet à la commune de déléguer l'entretien de certains espaces verts à des habitants tout en nous offrant une feuille vierge (ou presque)... c'est une vraie chance ! À nous de nous approprier ces espaces et d'imaginer ce qu'ils pourraient être en fonction de nos envies et du temps que nous voulons consacrer à ces espaces !

Quelles motivations vous ont incitée à faire des propositions d'aménagement et à envisager l'entretien de l'espace ?

Je préfère collaborer avec M. Lemonnier, responsable du Service Technique et M. Gripay, des Espaces Verts, créer ensemble un joli projet puis gérer l'entretien d'un massif plutôt que de rester passive et « subir » le manque d'entretien de ce-

lui-ci, faute de moyens.

De plus, anciennement paysagiste-conceptrice, j'ai voulu « mettre la main à la pâte » et m'investir dans la création de ce futur massif : tout d'abord en faisant l'état des lieux, puis en suggérant une répartition des missions entre les Espaces Verts et nous et enfin, en proposant différentes solutions d'aménagement, via croquis et schémas.

Affaire à suivre ! ●

Cadre de vie

L'aire de jeux, lieu propice au lien social

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN CONSTITUENT SOUVENT UNE BONNE OPPORTUNITÉ POUR FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE D'AIRES DE JEUX D'UNE COMMUNE, CONTRIBUANT AINSI AU DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL.

L'OFFRE D'AIRES DE JEUX SUR LA COMMUNE

90 % du territoire habité se trouve à moins de 250 m d'une aire de jeux. Répartis sur six aires de jeux, les équipements sont adaptés aux enfants selon leur âge (exemples : jeux à ressorts pour les 2-6 ans, pyramide de cordes pour les 5-12 ans). Libre d'accès au public toute la journée, l'aire de jeux est un lieu de loisirs non surveillé : aux usagers de veiller à la bonne utilisation des installations et de signaler le moindre problème en mairie. Le matériel est inspecté plusieurs fois par an, que ce soit par le service technique ou par un bureau de contrôle extérieur. Pour le choix des jeux les plus récents, la municipalité a pris le parti de concerter les utilisateurs : place de l'Eglise, Parc de l'Evelinais.

LE PETIT DERNIER AU PARC DE L'EVELINAIS
Il a changé de visage en raison des travaux d'aménagement liés aux eaux pluviales.



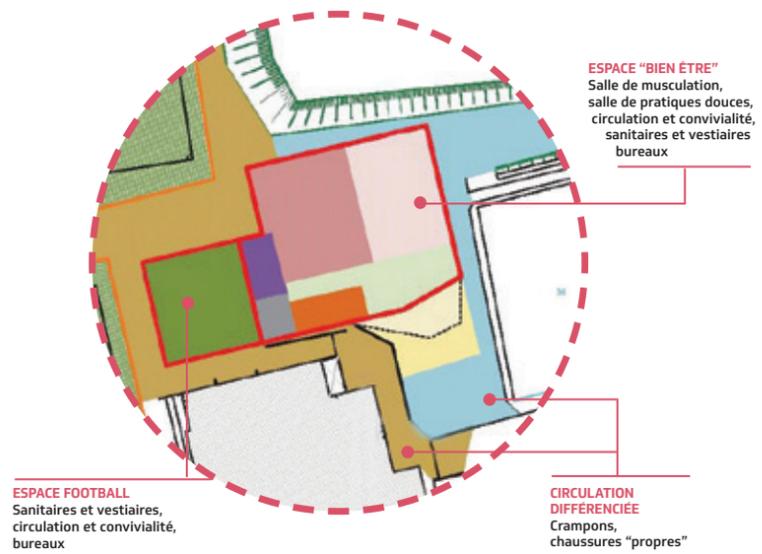
Place de l'Eglise



Parc de l'Evelinais

La création des bassins et de leurs talus l'ont en effet transformé en un paysage vallonné qui vient s'articuler autour de la pyramide de cordes. Une nouvelle structure dédiée aux plus petits, la « Mine d'Or », vient parfaitement s'intégrer dans ce paysage, son accès se faisant par un modelé

de terre et non par une échelle classique. En concertation avec les utilisateurs, le futur projet de réaménagement du complexe sportif sera aussi l'occasion de poser la question de l'aire de jeux actuelle : à compléter, remplacer ou déplacer ? ●



Complexe sportif L'étude se poursuit

➤ Après la réalisation du diagnostic, la validation du scénario par le Conseil Municipal et sa présentation publique (le 2/02/2018), l'étude se poursuit avec la rédaction du programme. Il définit les principes de conception du futur bâtiment : aspects fonctionnels (dimensions des espaces, communications entre eux...), techniques (matériaux envisageables, volonté d'un bâtiment économique), urbanistiques et architecturaux (forme, compati-

lité avec le PLU). Après sa validation par les élus, il permet aux architectes de répondre à la consultation. Son lancement est prévu avant l'été et le choix d'un architecte pourrait se faire dès la fin de l'année 2018. Dans le même temps, le bureau d'études, Sport Initiatives, émettra également des propositions d'amélioration de la salle de sports existante. ●

[voir pages 4 et 5 n°111 - janvier 2018].

Sécurité Un passage piéton en 3D : trompe-l'œil du conducteur!

➤ C'est dans le cadre de la mise en place du futur plan d'adaptation des vitesses que ce passage piéton est installé à titre expérimental devant l'école Saint-Melaine. La sécurité des usagers les plus vulnérables tels que les enfants doit passer par une réglementation qui permet l'apaisement des vitesses et par des aménagements de voirie. Dans l'attente de la création de cette zone de rencontre (20km/h) devant les écoles, la commune a souhaité tester ce passage très spécial. Par un effet d'optique uniquement possible dans les rues à sens unique, ce concept donne l'impression de relief pour inciter le conducteur à baisser sa vitesse. Il s'agit en fait de résine « thermocollé ». Les plaques rigides sont préfabriquées à la dimension et, une fois chauffées, fondent et adhèrent au sol. Son coût est de 300 €. ● [voir page 7 n°111 - janvier 2018].



Vidange de l'étang le 30 mars 2018.

Cadre de vie Les poissons de l'étang rue de Clayes déménagent !

➤ Dans le cadre de la dernière phase de la ZAC de l'Orme, l'aménagement paysager aux abords de l'étang communal, rue de Clayes, va être réalisé par l'aménageur Nexity. Doté d'une promenade et de bancs, ce petit étang sera ouvert au public et communiquera avec la peupleraie et le Parc de l'Orme, faisant écho à l'étang des Forges. Mais, avant ces travaux paysagers, une vidange de cette retenue d'eau est nécessaire pour permettre d'intervenir sur les gerbes. Grâce à l'intervention de l'association communale de pêche, il a été procédé à une pêche de sauvetage. Dans un premier temps, la vanne a été ouverte pour récupérer les poissons dans un ouvrage conçu par les agents du service technique. Afin de vider totalement l'étang, le recours à un engin de terrassement a été nécessaire. Cette pêche a permis de récupérer 10 brochets, 10 carpes, des gardons et une anguille qui sont venus compléter ceux de l'étang des Forges. ●

La proximité géographique des communes favorise le rapprochement.



GRANDS PROJETS

ÉTUDE DE LA COMMUNE NOUVELLE : CE QU'IL FAUT DÉJÀ SAVOIR

LE COUP D'ENVOI OFFICIEL DE L'ÉTUDE SUR LA COMMUNE NOUVELLE EST DONNÉ ! ANNONCÉE À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE, PUIS RELAYÉE DANS LA PRESSE LOCALE ET SUR LE SITE DE NOTRE COMMUNE, ELLE A ÉTÉ DÉCIDÉE SIMULTANÉMENT LE 22 JANVIER 2018 PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX DE BÉDÉE ET PLEUMELEUC. POURQUOI CETTE ÉTUDE ? QUE FAUT-IL EN ATTENDRE ? COMMENT ÇA FONCTIONNE ET SELON QUEL CALENDRIER ? COMMENT EN SAVOIR D'AVANTAGE ?

Pourquoi cette étude ?

> BÉDÉE ET PLEUMELEUC, UN BASSIN DE VIE DE 7 500 HABITANTS

Les deux agglomérations se sont tellement rapprochées ces dernières décennies que leur urbanisation (habitats et zones d'activités économiques) finit par se rejoindre. Le cumul des deux représente environ 7 500 habitants.

Cette proximité géographique de part et d'autre de la RN12 en fait un réel bassin de vie qui est d'ailleurs reconnu comme pôle d'équilibre principal à part entière au niveau du SCoT* comme les cinq autres villes

importantes du Pays de Brocéliande. Les Bédéens et les Pleumeleucois ont naturellement l'habitude de y partager la même vie sociale, associative et économique.

L'ACTION COMMUNALE BOULEVERSEE PAR LE CONTEXTE TERRITORIAL

L'échelon communal est bien impacté par les évolutions de l'environnement territorial : le nombre de communes remis en cause par l'Etat, le transfert des compétences communales vers l'intercommunalité, la raréfaction des

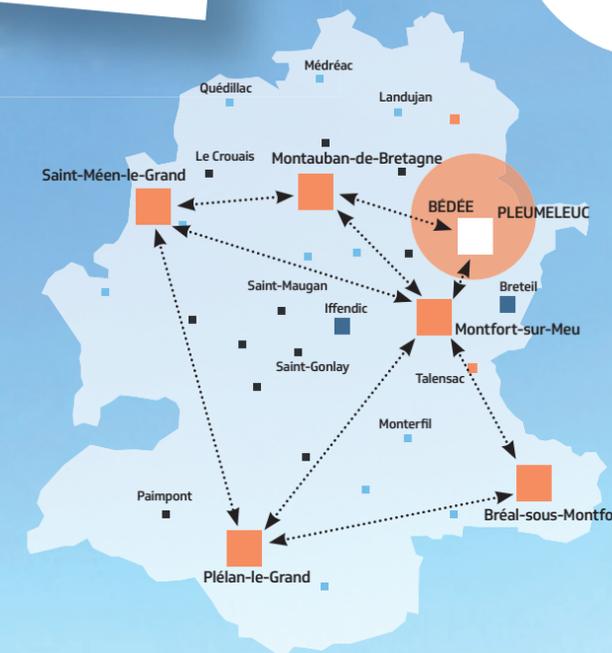
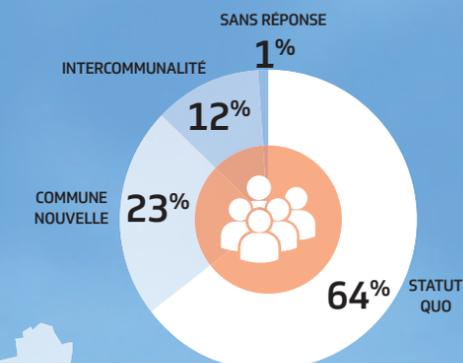
deniers publics, les procédures plus complexes et nombreuses, etc. Face à ce contexte de vaste bouleversement et de réaménagement territorial, il est alors plus difficile, pour une commune, de répondre aux habitants toujours en demande, à juste titre, de réelles politiques locales, de développement de services publics et d'équipements de proximité. Malgré tout, la commune reste au cœur des Français. Quel que soit leur âge, leur milieu social, leur origine, leur ancrage territorial ou leur sensibilité politique,

trois Français sur quatre gardent encore un attachement fort pour la commune. Dès lors qu'elle ne disparaît pas, près d'un Français sur quatre est prédisposé à ce qu'elle s'unisse avec des communes voisines (source : sondage Ipsos 2016 réalisé pour le Cevipof et l'AMF).

*SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : document d'urbanisme supérieur au Plan Local d'Urbanisme de chaque commune
Les 6 pôles d'équilibre principal du SCoT : Montfort sur Meu, le regroupement de Bédée et de Pleumeleuc, Montauban de Bretagne, St Méen le Grand, Bréal sous Montfort et Plélan le Grand

QUELLES PRÉFÉRENCES POUR L'AVENIR DES COMMUNES ?

Source: Extrait du sondage Ipsos 2016



Que faut-il en attendre ?

Fort de ce constat, il est évident que la question de la commune nouvelle se pose : quels intérêts et avantages y aurait-il à unir Bédée et Pleumeleuc ?

S'UNIR POUR UN AVENIR PLUS SEREIN

- La commune nouvelle permettrait l'émergence d'une collectivité territoriale plus forte :
- en donnant une seule vie municipale à cette réalité locale,
 - en pesant davantage dans les orientations politiques en faveur de son territoire,
 - en mettant en commun les ressources humaines et financières,
 - en étant en capacité d'avoir un projet de territoire et des services plus ambitieux.

AVANCÉES DE L'ÉTUDE

A ce stade de l'étude, les élus, les agents et leurs représentants ont déjà abordé ces différentes thématiques : diagnostic du territoire, analyse des ressources financières, organisation politique, organisation des services lors de séminaires, de groupes de travail thématique ou de réunions interservices. Les réunions continuent de s'enchaîner et les premiers retours de l'étude sont attendus avant l'été. Pour ce faire, les élus sont accompagnés par le cabinet d'études, « LJ Conseil » apportant un regard extérieur technique et s'appuient également sur la technicité des services municipaux. Des visites des équipements ont été également organisées. ●

PROXIMITÉ

- Maintenir un bon niveau de services publics et d'équipements et élargir leur accès à tous.
- Mener des actions adaptées à l'échelle de ce bassin de vie et aux besoins de la population.
- Constituer un véritable pôle urbain (équipements, logements, entreprises, tissu associatif).

MOYENS

- Réaliser des économies d'échelle (mutualisation et optimisation des services et des équipements, économies de gestion).
- Maintenir et optimiser les capacités d'investissement.
- Bénéficier de l'aide financière de l'Etat à la création de la commune nouvelle.

PROJET

- Construire un projet commun d'avenir avec le partage de projets municipaux existants et de projets émergents.
- Etre en capacité de porter de nouveaux projets pour répondre aux besoins de proximité.
- Donner un élan démocratique aux élus grâce à de nouvelles capacités d'action à l'échelle de ce bassin de vie.

REPRÉSENTATIVITÉ

- Disposer, avec 7 500 habitants, d'une plus grande influence dans les rapports avec les autres collectivités territoriales et les services de l'Etat.
- Avoir un meilleur équilibre entre commune nouvelle (compétences de proximité) et intercommunalité (compétences structurantes).

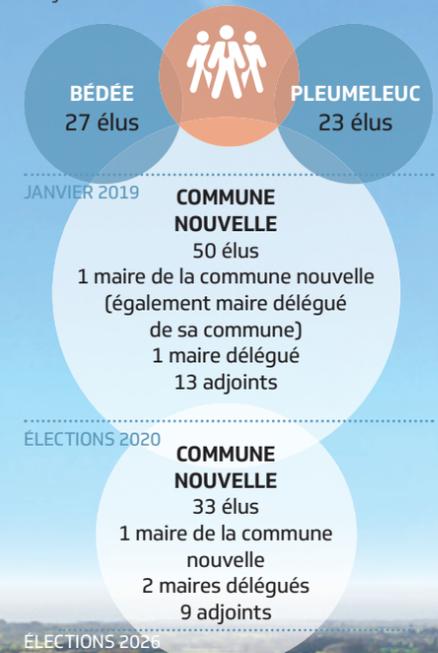


Comment ça fonctionne et selon quel calendrier ?

Chaque commune historique deviendrait une commune déléguée avec un maire délégué et une mairie annexe pour la gestion de proximité. Le nom de la commune déléguée est conservé dans la nouvelle adresse postale. Ainsi, tout en conservant les identités communales à travers les communes déléguées, le nouveau régime juridique de la commune nouvelle permet de créer une collectivité territoriale plus forte avec un seul budget, un seul personnel et un seul patrimoine. Il prévoit aussi une période transitoire jusqu'aux élections municipales de 2020.

Dans le calendrier prévisionnel de travail, les deux conseils municipaux auront à se prononcer aux alentours de septembre-octobre par délibération concordante sur la création de la commune nouvelle.

Si tel est le cas, cette décision doit être ensuite entérinée par arrêté préfectoral au plus tard le 31 décembre 2018 pour que la commune entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. ●



Comment en savoir davantage ?

Habitants, acteurs associatifs ou économiques, chacun est invité à prendre part au débat. La distribution du premier numéro « INFOS Commune Nouvelle » dans les boîtes aux lettres, accompagné d'un questionnaire, la mise en place d'un livret de concertation en mairie et d'un site internet avec, notamment, une « foire aux questions » doivent permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer. Des réunions publiques et des permanences sont également programmées afin d'échanger avec les élus.

La commune nouvelle offre l'opportunité de passer d'une histoire en commun à un avenir à partager. Connaître l'expression d'un plus grand nombre de la population est donc important pour les élus d'aujourd'hui avant de prendre leur décision dans l'intérêt de ce territoire, de ses habitants présents mais aussi futurs. ●

EXTRAIT DE L'EDITORIAL DE « ENSEMBLE, RÉINVENTONS LES COMMUNES DU XXI^E SIÈCLE »

Par François Baroin, président de l'Association des Maires de France et André Laignel, vice-président. L'avenir de nos communes occupe une place centrale dans la conception que nous nous faisons de la République : proche, efficace, fraternelle. Aujourd'hui, la commune est menacée dans son existence [...].

[...] L'AMF réaffirme la pertinence de la commune dans la plénitude de ses compétences mais elle n'ignore pas les besoins d'évolutions. C'est pourquoi elle promeut la création, librement initiée, de la « commune nouvelle ». Pour la première fois, les maires et leurs équipes en lien avec leur population peuvent être les bâtisseurs d'une véritable décentralisation, choisissant la taille et l'organisation des communes à l'aune des solidarités locales. [...] ●



Infos Commune Nouvelle

Nos rendez-vous avec vous...

Vendredi 18 mai 2018 à 20h30
Réunion publique en présence de Mme Françoise GATEL (sénatrice)
Salle des Associations, PLEUMELEUC

Permanences des élus pour répondre à toutes vos questions :

Les samedis 26 mai et 16 juin de 10h à 12h
Salle du 1 rue de Rennes, PLEUMELEUC

Les samedis 2 et 9 juin de 10h à 12h
Accueil de la mairie, BÉDÉE (Point Infos Toutme)

17 septembre 2018 à 20h00 :
Réunion publique
Salle polyvalente, rue de Bretagne, BÉDÉE

19 septembre 2018 à 20h00 :
Réunion publique
Salle des Associations, PLEUMELEUC

bedepleumeleuc-communenouvelle.fr

Culture Une nouvelle responsable à La Parchemine

DEPUIS FIN JANVIER 2018, SABINE GUIGNAT EST LE NOUVEL AGENT RESPONSABLE DE LA MÉDIATHÈQUE, LA PARCHEMINE. SUITE À UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE, ELLE A SUIVI UNE FORMATION POUR COMMENCER CETTE NOUVELLE ACTIVITÉ.

➤ Pourquoi avoir choisi le métier de médiathécaire pour votre reconversion ?

Curieuse de tout, j'avais envie d'exercer un métier privilégiant les rencontres avec le public, en lien avec la culture et apportant un enrichissement personnel. J'aime la lecture, surtout la bande dessinée pour laquelle j'ai une vraie passion. J'aime conseiller les lecteurs. Grâce à ce métier j'ai découvert une attirance pour les albums pour enfant et j'ai plaisir à les faire découvrir et à les lire au jeune public.

Avez-vous exercé dans une autre médiathèque avant d'arriver à La Parchemine ?

Oui, à la médiathèque de Vern sur Seiche. J'y ai fait mes premiers pas en tant que stagiaire pour monter un service de prêt de liseuses numériques, puis pour un remplacement au service ado/adultes : (acquisition des romans ados, de bandes dessinées) ; je participais également aux animations en partenariat avec le collège (prix ados, prix mangawa, atelier de dessins manga, partage des coups de cœur littéraires des collégiens...).

Comment se sont passés vos débuts à La Parchemine ?

J'ai bénéficié d'un accueil chaleureux, convivial et sympathique tant de la part des Pleumeleucois que des agents de la commune. Avec les bénévoles, l'entente a été immédiate et leur aide précieuse. J'envisage d'échanger davantage avec eux pour de nouvelles idées d'animations. La Parchemine est une belle médiathèque qui offre beaucoup de possibilités d'animations comme pour le futur espace de jeux vidéo. ●

DES JEUX VIDÉO BIENTÔT À LA PARCHEMINE !

La Parchemine proposera, dès l'été prochain, un espace « jeux vidéo » dans la partie exposition de la médiathèque. Ces jeux seront à utiliser uniquement sur place. Choisis en accord avec le service Education Enfance Jeunesse, ils seront essentiellement de type coopératif (jeux vidéo multi-joueurs). Sabine Guignat, médiathécaire, travaille également en partenariat avec l'Espace Jeunes pour proposer des animations aux ados autour du jeu vidéo. ●



Premier conseil du CMJ

Enthousiasme et florilège d'idées !

➤ Vendredi 9 février 2018, nos neuf jeunes conseillers municipaux se réunissaient pour leur premier conseil. Animé par Valentin Vuillet, agent responsable de l'Espace Jeunes, ce conseil a débuté par la définition d'une profession de foi et l'engagement de tous d'en rédiger une. Puis, nos chères têtes blondes se sont lancées dans un véritable remue-méninge pour connaître les envies de chacun et lister leurs idées. Ce qui est sûr, c'est qu'ils n'en manquent pas ! Achat de guirlandes de fanions, création de pistes cyclables, amélioration de la salle des Associations, installation de poubelles supplémentaires dans les lieux publics ou encore mise en valeur de l'Espace Jeunes... D'ores et déjà, Solenn, Louane, Justin, Matthieu, Jade, Anaëlle, Juliette, Mathys et Demian ont décidé de s'impliquer dans deux projets :

- aider dans la réalisation du marquage au sol devant les écoles, rues de Bédée et de Clays dans le cadre du nouveau plan de circulation (création de zones de rencontres, voir article page 7),
- participer, en partenariat avec le Comité de Jumelage, à l'accueil des Gallois de Llanfairfechan.

Jumelage

Nos amis Gallois de Llanfairfechan en visite chez nous !

➤ Grâce à l'action bénévole de son Comité de Jumelage et d'Amitiés Internationales, Pleumeleuc aura le plaisir de recevoir une délégation de Llanfairfechan. Thème de ce séjour : Patrimoine et traditions culinaires et culturelles, en partenariat avec l'association Passerelle de Pleumeleuc et l'office de tourisme de Montfort Communauté. D'où de nombreuses visites au programme : la cidrerie artisanale de Coat-Albret de Bédée, le parc de loisirs des jeux gallo-bretons à la maison du Cârôuj à Monterfil, le centre historique de Montfort sur Meu avec ses constructions en pierre poudingue,... Comme d'habitude, nos jeunes Bretons dans les deux écoles élémentaires de Pleumeleuc mais aussi dans les collèges du secteur. ●



DU 30 MAI
AU 3 JUIN



Rentrée 2018 À NOUVEAU 4 JOURS D'ÉCOLE POUR LES PETITS PLEUMELEUCOIS!

➤ GROUPE SCOLAIRE LE PETIT PRINCE

Lundi, mardi,
jeudi et vendredi :
8H30-11H45 et
13H45-16H30

ÉCOLE ST MELAINE : horaires
non communiqués à ce jour.

Le DASEN a décidé le retour à 4 jours et ce pour une durée d'un an. En effet, ce retour à 4 jours n'a pas fait l'unanimité à Pleumeleuc (le conseil d'école élémentaire du groupe scolaire Le Petit Prince étant favorable aux 4 jours et demi pour des raisons d'apprentissages).

Un bilan devra donc être fait à l'issue de cette année scolaire et une nouvelle demande devra être formulée en fonction du calendrier fixé par le DASEN pour l'année qui suit. De son côté, l'école Saint Melaine avait indiqué qu'elle suivrait la décision du DASEN, elle repasse aussi à quatre jours à la rentrée. ●

[Voir page 3 - n° 111 - janvier 2018]

On air

Fréquence 8, une radio à l'écoute des associations !

INSTALLÉE AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔTEL DE MONTFORT COMMUNAUTÉ, RADIO FRÉQUENCE 8 ÉMET SUR 90.5 DEPUIS LE 17 FÉVRIER 2017. C'EST UNE RADIO ASSOCIATIVE PRÉSIDIÉE PAR KARINE DA COSTA. AIDÉE FINANCIÈREMENT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LA MISE À DISPOSITION DES LOCAUX ET L'ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT DE RADIO, FRÉQUENCE 8 BÉNÉFICIE DE DIVERSES SUBVENTIONS, PRINCIPALEMENT DU FSR (FONDS DE SOUTIEN À L'EXPRESSION RADIOPHONIQUE).

➤ Rencontre avec l'animateur et responsable bénévole de cette radio locale, Bruno Radin, qui rappelle qu'il s'agit d'une radio libre et non d'une radio régie par Montfort Communauté !

Comment la Radio Fréquence 8 est-elle née ?

Bruno Radin : Il existait déjà une radio associative locale jusqu'en 2013 : RLK. Au décès de son fondateur, les ondes sur lesquelles elle émettait étaient disponibles. L'association a donc souhaité reprendre lesdites ondes pour créer une nouvelle radio locale. Après quatre ans de démarches et après avoir déposé un dossier « béton » auprès du CSA¹, nous l'avons emporté devant une cinquantaine de candidats.

Quels programmes proposez-vous ?

Bruno Radin : Il s'agit d'une radio locale, pour les huit communes de Montfort Communauté ; d'où le nom de Fréquence 8 ! Nous proposons des reportages sur leur patrimoine, des émissions avec des intervenants issus uniquement de ces communes, même s'il nous arrive de recevoir des personnalités connues nationalement comme le groupe Matmatha que nous avons reçu le 25 no-



¹ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

vembre dernier. Côté programmation musicale, notre cible est plutôt les 35 à 50 ans mais elle séduit aussi des plus jeunes !

Mais surtout notre radio est là pour mettre en valeur les associations de toutes les communes de Montfort communauté ; nous les accueillons dans notre studio pour leur permettre d'évoquer sur les ondes leurs activités et/ou leurs événements. Associations, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous !

Qui anime vos émissions ?

Bruno Radin : Nous n'avons qu'un salarié Théo. Sinon, comme toute association, Fréquence 8 vit grâce aux bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux. Si l'envie de faire de la radio anime nos bénévoles, la lassitude s'installe au bout d'un ou deux ans ! Ou encore, nos

jeunes bénévoles lycéens quittent la radio pour poursuivre leurs études. Donc, si certains de vos lecteurs sont tentés par l'expérience radiophonique, qu'ils n'hésitent pas et viennent nous rejoindre ! ●

➔ **RADIO FRÉQUENCE 8 - 90,5**
TEL. : 02 23 43 06.85 / CONTACT@FREQUENCE8.FR



| | |
|--|--|
| 12/12 Hugo COCONNIER 18, rue du Moulin | 17/01 Ruben ORAIN 3, rue des Mésanges |
| 25/12 Emma SOUËFF 7, square des Loutres | 23/01 Sofia GONULTAS 2, square des Loutres |
| 26/12 Angel CASSIER 1, rue des Sports | 23/01 Axel GONULTAS 2, square des Loutres |
| 28/12 Ema BERTEL 5, square des Fauvettes | 31/01 Arthur VOLKOFF MONVOISIN 7, square des Rouges Gorges |
| 29/12 Tymael CHAPON 4, allée des Hirondelles | 13/02 Noah HUBERT 2, square des Rossignols |
| 04/01 Célestine GIBOIRE 6, rue du Bignon | 22/02 Lya NOZAY 20, rue de l'Hermine |
| 12/01 Axel GUINARD 7, rue des Sports | 27/02 Evan RENIER 1, square des Rouges Gorges |
| | 07/03 Eline TABUREL 5, la Haute Epinay |
| | 12/03 Victor DE BIASIO 9, rue de la Certais |
| | 16/03 Giulia HOUDAN 3, square des Écureuils |
| | 28/03 Jade BERHAULT 21, La Bourgognais. |

16
naissances
en 2017/2018



Nos
peines
2017

| |
|--|
| 25/01 Anne GÉRARD épouse BAUDINAT 8, rue du Petit Chesnot |
| 05/03 Alain OURY 6, square des Rossignols |
| 11/03 Bernadette BRIAND épouse BÉTHUEL 5, place de l'Église |
| 06/04 Eugène DENIEUL La Daviais |
| 08/03 Jeanne DELALANDE née en 1925 épouse FOUVILLE |

Décès de
personnes
nées à
Pleumeleuc



8

8 mai
Cérémonie du souvenir
Commémoration à 11h30.

26

26 mai
Fête du Jeu
Avec la ludothèque Mille et Un Jeux :
échanges et découverte autour du jeu.

3

3 juin
Fête de la Fraise
Fête organisée par
l'APEL de l'école St Melaine.



9

09 juin
Pleum'en Fête
Organisée par la Municipalité
pour une journée festive place de l'Église

23

23 juin
Fête de l'École du Petit Prince
Organisée par l'APE du groupe scolaire public.

14

14 juillet
Fête du 14 juillet
Course, animations toute la journée,
repas, bal et feu d'artifice.



Pleum' en Fête !



Place de l'Eglise à partir de 13h00

Parcours enfants, Ados! **QUIZZ ???**

Défis Inter-Quartiers

La meilleure tarte ! Brouettes en folie !

Qui osera affronter le Clos Barbé 1,
détenteur du trophée ?

Formez une équipe au sein de votre voisinage !

Inscriptions (2 juin max.) par mail pleumenfete@gmail.com
ou par téléphone au 06-15-55-82-81

RESTAURATION SUR PLACE DES 15H

Animations pour petits et grands
Bal populaire en soirée!